



Municipales 2020 / Questionnaire APLE

Agir Pour Les Enfants

Les questions ci-dessous ont été regroupées suivant cinq thématiques.

Notre objectif est de vous donner une vue aussi large que possible des problématiques que nous avons identifiées dans les établissements où notre association est représentée. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive, mais d'un aperçu de certains sujets de préoccupations auxquels nous souhaitons vous sensibiliser.

ENCADREMENT

Sujet	Situation actuelle	Problématique	Question
Service minimum d'accueil	Actuellement, lorsque plus de 25% des enseignants d'une école sont en grève, l'accueil des enfants n'est pas assuré contrairement à ce que prévoit la loi.	Si la plupart des familles parviennent à s'adapter pour assurer la garde de leur(s) enfant(s), certaines se retrouvent confrontées à des difficultés qui s'ajoutent à des situations familiales ou professionnelles spécifiques.	Quelle est votre position concernant le service minimum d'accueil ?
<i>Réponse</i>			
Accueils périscolaires et extrascolaires	Ces derniers mois, l'encadrement des enfants dans certaines écoles maternelles et élémentaires a fait apparaître des dysfonctionnements (manque de discipline, peu ou pas de propositions d'animation, conflits entre élèves, etc.) liés aux départs d'un directeur et de plusieurs animateurs, qui ont été suivis de difficultés de recrutement.	Les temps périscolaires et extrascolaires ne doivent pas se résumer à des temps de garderie, mais proposer aux enfants des activités adaptées à leur âge, dans le respect des règles de sécurité et suivant des valeurs éducatives identiques aux temps d'apprentissage à l'école (politesse, bienveillance, respect de l'adulte et des autres élèves, vivre ensemble, respect du règlement intérieur de la structure d'accueil, etc.).	Quelles mesures prendrez-vous pour améliorer de façon durable les conditions d'accueil des enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires ?
<i>Réponse</i>			
Activités multisports	Des activités multisports sont proposées chaque mercredi matin de 10h à 12h à un petit groupe d'enfants du CE1 au CM2.	Cette année encore au moment des inscriptions, de nombreux enfants n'ont pu avoir accès au multisport du fait du manque de places et de l'absence d'un créneau supplémentaire l'après-midi. Par ailleurs, plusieurs parents d'enfants scolarisés en grande section ou en CP aimeraient pouvoir inscrire leur(s) enfant(s) à des activités identiques adaptées aux tout-petits.	Quels sont vos projets pour développer une école multisports qui favorise l'activité physique et la découverte de différents sports ?
<i>Réponse</i>			
Atsem	En maternelle, les Atsem assistent le personnel enseignant durant les temps d'apprentissage, la sieste, etc.	Leur rôle est essentiel au bon déroulement de la scolarité des enfants de maternelle et leur nombre doit être suffisant pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage et d'épanouissement durant les premières années de scolarisation.	Quels engagements prendrez-vous pour maintenir le nombre d'Atsem dans les différentes écoles maternelles ?
<i>Réponse</i>			

RESTAURATION SCOLAIRE

Restauration scolaire	<p>Depuis de nombreuses années, la restauration scolaire à Vaux-le-Pénil repose sur deux solutions distinctes, l'une et l'autre basées sur une gestion déléguée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le restaurant scolaire François-Mitterrand où les repas sont préparés sur place par la société API ; - le restaurant scolaire Gaston-Dumont où les repas sont livrés quotidiennement en provenance de la société Les Petits Gastronomes (groupe Sodexo) en liaison froide. <p>Sur le plan tarifaire, les prix des repas sont harmonisés et appliqués aux parents en fonction de leur coefficient familial.</p>	<p>Ce contexte, hérité du passé, crée une situation inégalitaire au sein de la ville. En outre, dans les deux restaurants, des travaux de mise en conformité semblent nécessaires pour assurer la pérennité et la qualité du service.</p> <p>Enfin, les recommandations nutritionnelles et environnementales vont dans le sens d'un approvisionnement local et d'une limitation du gaspillage alimentaire.</p> <p>Il apparaît donc nécessaire de repenser l'offre de restauration scolaire de la ville de Vaux-le-Pénil de manière à proposer un traitement équitable pour tous les élèves demi-pensionnaires scolarisés en maternelle et élémentaire.</p>	Quelles évolutions envisagez-vous pour offrir à l'ensemble des élèves demi-pensionnaires de la ville une restauration scolaire de qualité, respectueuse de l'environnement et sans surcoût pour les familles ?
<i>Réponse</i>			

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Circulation à pied ou à vélo	<p>Aujourd'hui, les enfants scolarisés en élémentaire ou au collège de Vaux-le-Pénil qui souhaitent se rendre seuls ou en petits groupes à l'école utilisent les infrastructures existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ils empruntent des itinéraires peu, ou pas, adaptés à la circulation à vélo ; - des coulées vertes ou sentiers piétonniers existent par endroits, mais se révèlent souvent difficilement praticables après de fortes pluies ; - nombre de trottoirs sont trop étroits et inadaptés à la circulation en poussette ou en fauteuil. 	<p>Face aux enjeux écologiques, nous devons repenser la place de la voiture en ville et développer les modes de déplacement doux (marche, trottinettes, vélos, poussettes, etc.) dont les bienfaits pour la santé, le vivre ensemble et l'environnement sont nombreux.</p>	Quels sont vos projets pour développer les mobilités douces à Vaux-le-Pénil ?
<i>Réponse</i>			
Sécurité routière aux abords des écoles	<p>Près des établissements scolaires, la sécurité est assurée par des aménagements routiers (ralentisseurs, passages piétons surélevés, etc.) et la présence de personnes chargées de sécuriser la traversée des élèves.</p>	<p>La forte affluence au moment des entrées et sorties de certains établissements scolaires (écoles Rouchon et Romain-Rolland, collège et lycée) conjuguée à une importante densité de circulation créent des situations potentiellement dangereuses qui requièrent la plus grande vigilance.</p> <p>Concernant le lycée, l'état du parking est particulièrement préoccupant et nécessiterait une remise en état complète.</p>	Quelles seront vos décisions afin de mieux sécuriser l'accès aux établissements scolaires ?
<i>Réponse</i>			

SECTORISATION SCOLAIRE

Gestion des effectifs dans les écoles	La municipalité gère l'affectation des élèves dans les différentes écoles maternelles et élémentaires ainsi que les demandes de dérogations.	Au printemps 2019, l'école élémentaire Romain-Rolland a été menacée d'une fermeture de classe qui n'a finalement pas eu lieu. Néanmoins, l'équilibre des effectifs reste fragile et dépend notamment de l'installation de nouveaux habitants sur le territoire communal et de la répartition des élèves entre les différents groupes scolaires.	Quelles mesures prendrez-vous en faveur du maintien des effectifs dans les écoles ?
<i>Réponse</i>			

ENTRETIEN ET RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

Plan de rénovation ou d'entretien des écoles	Les cours et bâtiments qui composent chaque école font l'objet de travaux de rénovation ponctuels en fonction des nécessités constatées par les commissions techniques ou signalées lors des conseils d'école.	Chaque groupe scolaire possède ses propres problématiques (configuration des classes rondes à Romain-Rolland, absence de cuisine à Gaston-Dumont, etc.), et toutes présentent une isolation thermique insuffisante particulièrement mise en lumière lors de la canicule du mois de juin 2019.	Quel est votre plan pour l'entretien et la rénovation des bâtiments dédiés aux apprentissages, à la restauration collective et aux activités périscolaires ?
<i>Réponse</i>			
Infrastructures sportives	La ville de Vaux-le-Pénil dispose de plusieurs lieux dédiés à la pratique de sports (gymnases, dojo, salle de la Buissonnière, stade et piste d'athlétisme, etc.) Ces différents équipements sont utilisés aussi bien pour des activités scolaires, extrascolaires qu'associatives.	Ces différents usages font apparaître différentes problématiques : - les infrastructures existantes se révèlent parfois insuffisantes pour répondre aux multiples demandes (ex. : mercredi matin, le gymnase Geissler est partagé entre le lycée et le multisport). - certains équipements souffrent de vétusté (ex. : le dojo des communs du château est condamné depuis plusieurs mois et les lycéens font sport dans la salle de danse située à proximité). - d'autres équipements s'avèrent inadaptés à l'usage qui en est fait (ex. : dans la salle de la Buissonnière, certains sports ne se pratiquent pas dans les conditions réelles du fait de l'absence de tracés au sol.)	Quelles seront les orientations prises en matière d'aménagements sportifs ?
<i>Réponse</i>			